

Campagne Emplois – Enseignants - 2023

Le Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte (CUFR) a été créé par décret n° 2011-1299 du 12 octobre 2011. Il s'agit d'un établissement public d'enseignement supérieur à caractère administratif placé sous la tutelle du Ministre chargé de l'Enseignement supérieur et de la recherche et appelé à structurer l'offre de formation post-baccalauréat du territoire mahorais.

Établissement :
CUFR de Mayotte

Lieu d'affectation : CUFR – Dombéni, Mayotte

Identification de l'emploi à publier :

Nature : PRCE/PRAG
Discipline : Éducation Physique et Sportive – LI 900

Département :
Sciences de l'éducation

Profil court pour publication

Enseignement-apprentissage de l'Éducation Physique et Sportive et formation des enseignants du 1^{er} degré

Profil détaillé

Le profil recherché est celui d'un.e enseignant.e titulaire d'un diplôme professionnel du second degré (AGREGATION ou CAPES) en Éducation Physique et Sportive.

Double compétence attendue : enseignement-apprentissage de l'Éducation Physique et Sportive (EPS) et des Activités Physiques, Sportives et Artistiques (APSA) dans le premier degré et formation initiale des enseignants du 1^{er} degré.

Objectifs pédagogiques, besoin d'encadrement et filières de formation concernées

Le CUFR de Mayotte et l'INSPE de La Réunion ont construit un partenariat qui s'inscrit dans un continuum Licence/ Master et qui conduit à une formation MEEF, en alternance, au métier de Professeur des écoles. L'accès à ce master est conditionné par l'obtention d'un concours de recrutement de professeur des écoles spécifique à Mayotte positionné au niveau L3 et qui débouche sur deux années de formation professionnelle à caractère universitaire.

Le La PRAG/PRCE recruté.e sera rattaché.e administrativement et statutairement au CUFR de Mayotte. Il.Elle se consacrera à la formation des étudiants inscrits en Master au sein du Parcours Professeur des écoles MEEF 1^{er} degré de Mayotte, conçu et piloté conjointement par le CUFR de Mayotte et l'INSPE de La Réunion.

Le cœur de ses missions s'inscrira dans le renforcement du Master *Métiers de l'Enseignement, de l'Éducation et de la Formation, Mention 1^{er} degré, Parcours Professeur des écoles*.

Le La PRAG/PRCE recruté.e sera également susceptible d'intervenir dans le cadre des formations académiques en partenariat avec le Rectorat de Mayotte.

Ses interventions se dérouleront sur le site du CUFR ainsi que sur l'ensemble de l'île, dans le cadre de visites de stage et du suivi des étudiants-stagiaires.

Lella collègue recruté(e) contribuera à :

- Installer un dialogue entre des formateurs de statuts différents (1^{er} degré, 2nd degré, enseignants-chercheurs), dans différentes disciplines et de façon transdisciplinaire, en vue d'articuler différentes conceptions et approches du métier d'enseignant ;
- Accompagner la professionnalisation des enseignants du 1^{er} degré en Master 1 et 2 et dans les parcours adaptés (Diplôme Universitaire) ;
- Articuler la formation et les pratiques éducatives sur le terrain mahorais en prenant en compte la dynamique de l'alternance (cours/stages) ;
- Développer la réflexion collective relative à la contextualisation des enseignements d'EPS et des APSA dans l'espace multiculturel mahorais et dans une perspective intégrative et innovante.

Profil attendu

Le/la PRAG ou CAPESien.ne recherché.e est un.e spécialiste de l'enseignement de l'Éducation Physique et Sportive et des APSA (Activités Physiques, Sportives et Artistiques) à l'école primaire, du cycle 1 au cycle 3.

II.Elle se consacrera principalement au Master MEEF du 1^{er} degré, parcours Professeur des écoles.

II.Elle interviendra également potentiellement dans les licences parcours ST-SPDMS (pluridisciplinaire) et parcours ST-PPPE, et pourrait également être amené.e à intervenir dans les entrées transversales des parcours MEEF 2nd degré.

Ses interventions en formation initiale s'inscriront dans la mise en œuvre du dispositif de l'alternance intégrative.

II.Elle interviendra dans les unités d'enseignement en didactique de l'EPS au primaire. L'articulation des savoirs disciplinaires (institutionnels, réglementaires, technologiques, méthodologiques, didactiques et pédagogiques de l'EPS et des APSA) s'opèrera pour le développement des compétences professionnelles en lien avec les expériences de stage de terrain. L'analyse de l'activité de l'élève de primaire dans différentes situations d'enseignement-apprentissage représentera un atout, notamment au regard de la modélisation des comportements-types et du traitement didactique des APSA en contexte et sur public jeune.

II.Elle accompagnera le développement professionnel des étudiants-stagiaires notamment par : des visites-conseils, l'encadrement de mémoires et le suivi des écrits de rendus transversaux.

II.Elle pourra être amené.e à intervenir dans le cadre de la formation continuée des personnels de l'éducation nationale (formations de formateurs : Tuteurs, MAT (Maîtres d'Accueil Temporaires), formateurs de bassin, préparation au CAFIPEMF et/ou au CAFFA, ...).

II.Elle sera habilité(e) à encadrer des activités aquatiques par des compétences attestées (BEESAN à jour de révision, BNSSA, option natation au CAPEPS ou à l'Agrégation EPS) en bassin aquatique et éventuellement en milieu naturel non aménagé.

II.Elle sera en mesure de progressivement contextualiser les enseignements de l'EPS et des APSA dans l'espace multiculturel mahorais et dans une perspective intégrative et innovante.

Campagne Emplois – Enseignants - 2023

Compte tenu du profil de ce poste, des expériences éducatives attestées et significatives à l'école primaire seront appréciées. Par exemple : situation de conseil-formation d'enseignants du premier degré (CPC/CPD-EPS) et second degré (PFA), suivi de circonscription de type CAFIPEMF-EPS, de suivi d'établissement, de bassin de type CAFFA, d'engagement dans l'USEP pour la dynamisation du sport scolaire ...

Tout dossier particulier, en lien avec ce profil et/ou susceptible de l'enrichir, sera considéré avec intérêt.

Activités hors enseignement

Feront partie des obligations de service non décomptées dans l'horaire d'enseignement du :

- les tâches de conception, de préparation, de suivi et d'évaluation des actions de formation ;
- l'organisation et le suivi de la formation des étudiants-stagiaires ;
- la participation aux différents jurys d'évaluation et aux diverses réunions liées à la formation;
- la participation aux réunions de concertation et aux travaux du groupe disciplinaire ;
- la mission de visite de classe comporte également le suivi en établissement.

En qualité de référent pour plusieurs stagiaires, il/elle sera leur interlocuteur privilégié et encadrera des écrits et mémoires.

En raison des besoins propres du CUFR, il pourra être proposé à l'enseignant.e recruté.e de prendre des responsabilités administratives et/ou de réaliser des heures complémentaires.

Compétences particulières requises

- Capacité à travailler en équipe à la croisée de différentes institutions (CUFR de Mayotte, département de sciences de l'éducation du CUFR, INSPE de La Réunion, Rectorat de Mayotte, Chefs d'établissement, IEN, CPD-EPS, CPC-EPS, IA-IPR, PFA de Mayotte...);
- Capacité à s'intégrer dans une équipe pluridisciplinaire hors EPS et à assurer la continuité du cycle 3 jusqu'au collège ;
- Capacité à s'intégrer dans le contexte mahorais et dans la vie de l'établissement.

Lieu d'exercice

Centre Universitaire de Formation et de Recherche de Mayotte (CUFR), Dombeni

Contacts

Contact Administratif :

GRH : Stella NIABIA GANGA

Email : pole-rh@univ-mayotte.fr

URL CUFR : <https://www.univ-mayotte.fr>

Téléphone : 02 69 61 07 62

Adresse : 8 rue de l'Université - Itoni - BP 53 - 97660 DEMBENI

Contact Enseignement :

Cheffe du département de Sciences de l'éducation

Colette GUILLON

Email : colette.guillon@univ-mayotte.fr

URL : <https://www.univ-mayotte.fr/fr/formation/sciences-de-l-education.html>